



# Championnat Départemental 2024/2025

## Samedi 25 janvier 2025

### Complexe sportif Mangin Beaulieu

2 Rue Louis Joxe 44200 Nantes



Cercle d'Escrime  
du Castelbriantais

Organisateur :

CATEGORIES	ARMES	APPEL	SCRATCH
M 9 M 11 M 13 M 15	Fleuret	14 h	14 h 15
M 13 M 15 M 17	Epée	15 h	15 h 15
M 11 M 13 M 15	Sabre	15 h 30	15 h 45

Ouverture des Portes 13h30

**Galettes et boissons offertes pour tous en fin de compétition**

**Engagement en ligne site FFE**

**Avant le  
mercredi 22  
janvier 2025  
minuit.**

**Formule : 1 Tour de poule puis Tableau d'élimination directe en match long**

Comité Départemental d'Escrime de Loire-Atlantique

[www.cd44-escrime.fr](http://www.cd44-escrime.fr)



## **Le directoire technique se réserve le droit de modifier les formules**

Les compétitions maintenues seront annoncées par mail aux clubs, au moins la veille

### **Conditions de participation :**

- 1) Porter une cuirasse de protection (cf règlement FFE)
- 2) Avoir 2 armes et 2 fils de corps en état de fonctionnement
- 3) Liste non exhaustive voir règlement FFE

### **Rappel Règlements**

- Toutes les compétitions sont mixtes (homme / dame)
- Interdiction de doubler les armes
- Scratch : 15 minutes après l'appel
- Les compétitions seront maintenues qu'à la condition d'un effectif minimum de 4 tireurs (Même catégorie même arme : exemple = fleuret M9)

### **Directoire Technique :**

Le D.T. sera constitué avant le début de l'épreuve. Il tranchera, sans appel, l'ensemble des cas qui lui seront soumis. Il veillera au bon déroulement des épreuves tant au niveau des compétiteurs que des accompagnateurs.

**Arbitrage :** Chaque club devra fournir le ou les arbitres, conformément au tableau ci-dessous.

Nombre de tireurs *	1 à 3	4 à 6	7 à 12	13 à 18	Par palier de 6
Arbitres à présenter	0	1 en tout	2 en tout	3 en tout	1 arbitre supplémentaire

\* Nombre de tireurs quel que soit l'arme

### **Participation financière :**

- Licenciés CD44 = **5 € par tireur / compétition**  
Acquitter par les CLUBS auprès du CD44, sur facture post compétition.

**Attention :** les licenciés ne seront autorisés à participer à cette compétition que si leur club a acquitté la précédente facture.

Comité Départemental d'Escrime de Loire-Atlantique

[www.cd44-escrime.fr](http://www.cd44-escrime.fr)

